

Plage des Goudes

Caractéristiques de la zone de baignade

Commune : Marseille

Responsable : Ville de Marseille

Période de surveillance sanitaire :

Du 3 juin au 3 septembre 2023

Taux d'accessibilité

En 2022,

plage ouverte à la baignade 91 jours sur 92.

Soit 1 jour de fermeture préventive.

Taux d'accessibilité de 98,9%.

Image de la zone de baignade



Classement antérieur de l'eau de baignade

EXCELLENT



★★★ Excellent
★★ Bon
★ Suffisant
- Insuffisant

Classement établi à partir des contributions annuelles de 2019 à 2022, sur la base de 21 prélèvements officiels annuels :

Eau d'Excellente qualité en 2019, 2020, 2021 et 2022.

Identification des causes de pollution à court terme (à partir des profils de plage de 2011)

Les plages de Marseille sont saines. La ville de Marseille met tout en œuvre pour maintenir une excellente qualité de ses eaux de baignade. Une fermeture temporaire est une mesure de protection des baigneurs. Les jours de fermeture sont rares ce qui témoigne de la bonne qualité des eaux.

Dans le cadre du dispositif de surveillance sur la qualité des eaux de baignade, en cas de survenue d'une pollution, la plage est systématiquement interdite à la baignade jusqu'au retour à la normale confirmé par des résultats d'analyses conformes.

Sources potentielles de pollution	Actions mises en œuvre
Déversement d'eaux usées au niveau des postes de relevage	- Mise en place de capteur d'alarme
Fréquentation de la zone de baignade	- Incitation au comportement citoyen - Vigilance zone de cœur du Parc national des Calanques
Les bateaux	- Mise en place d'une zone d'interdiction de mouillage (ZIM) - Surveillance du respect de la ZIM par le Parc national, la police et les services de l'État en mer

Soyons citoyens, protégeons les eaux de baignade

Les résultats d'analyses de l'ensemble des plages sont consultables sur :

www.marseille.fr



VILLE DE
MARSEILLE